

## REGLEMENTS PARTICULIERS DES COUPES

### COUPE DE FRANCE DÉPARTEMENTALE +16 ANS & COUPE 76 +16 ANS ET JEUNES

Concernant les rencontres de **COUPE DE FRANCE DÉPARTEMENTALE +16 ANS (SENIORS)**, nous vous informons que le règlement fédéral stipule qu'en cas de match nul à la fin du temps réglementaire, **il ne peut pas y avoir de prolongation**.

La COC 76 applique ce **même règlement** pour les **COUPES 76 +16 ANS (SENIORS) et JEUNES**, ainsi que pour certaines formules des Finales de Championnat (quand cela est précisé).

Les arbitres doivent veiller à l'application stricte du règlement, c'est à dire qu'**il faut procéder à la SEANCE DES TIRS AUX BUTS**.

#### DÉROULEMENT JETS DE SEPT MÈTRES (Article 3.3.6 - GUIDE DES COMPETITIONS FFHB)

*Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer (voir Livret de l'arbitrage, règle 4:1 4e paragraphe).*

*Chaque équipe désigne 5 joueurs.*

*Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse.*

*Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs.*

*Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer.*

*Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.*

*Les arbitres décident du but à utiliser.*

*Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.*

*L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs. Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner 5 joueurs.*

*L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série.*

*Cette méthode de désignation de 5 joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire.*

*Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.*

*Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété (Livret de l'arbitrage 16:6 e).*

*Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des 5 tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.*

Retrouver l'intégralité des textes réglementaires sur le site de la FFHB : [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)